

L'EMPLOI DES ACTIFS OCCUPÉS AU LUXEMBOURG

Lieux de travail, lieux de résidence et flux de déplacements



OBSERVATOIRE
du développement
territorial

 **LISER**
Luxembourg Institute of
Socio-Economic Research



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de
l'Aménagement du territoire
Département de l'aménagement
du territoire

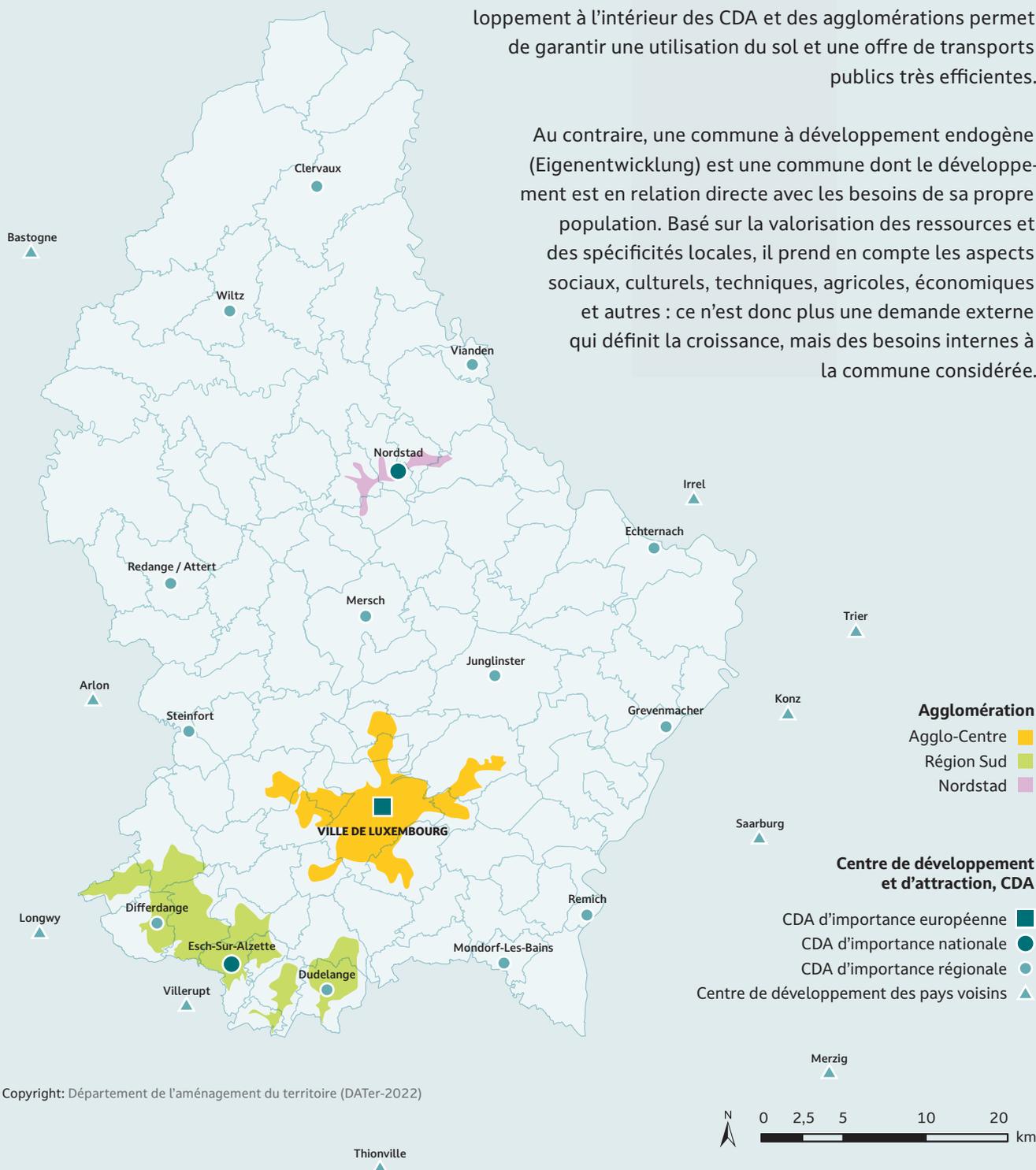
Sommaire

Introduction	4
1. Le Luxembourg, champion d'Europe du nombre d'emplois par habitant	6
a. Plus de la moitié des emplois du pays se localisent dans l'Agglo-Centre	7
📍 Localisation des emplois en 2023	8
b. D'où proviennent les actifs travaillant au Luxembourg ?	9
c. Dans quelles communes luxembourgeoises les frontaliers viennent-ils travailler ?	12
📍 Localisation des emplois occupés par des frontaliers en 2023	13
📍 Surreprésentation des frontaliers en 2023	14
2. Où résident les actifs travaillant au Luxembourg ?	16
a. Les actifs occupés résidant au Luxembourg	16
b. Où résident les travailleurs frontaliers du Luxembourg ?	17
📍 Lieu de résidence des frontaliers de la Grande Région travaillant au Luxembourg en 2023	19
📍 Ratio entre le nombre d'actifs occupés au Luxembourg et la population en 2023	20
3. Les déplacements domicile-travail	21
a. Les actifs travaillant dans leur commune de résidence	21
📍 Actifs travaillant dans leur commune de résidence en 2023	23
b. Distance moyenne domicile-travail des actifs occupés au Luxembourg	24
Conclusion	25

L'ARMATURE URBAINE ET LES CENTRES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ATTRACTION (CDA)

Selon l'armature urbaine définie dans le PDAT (Programme Directeur d'Aménagement du Territoire), les centres de développement d'attraction (CDA) constituent des localités présentant une centralité et une accessibilité élevées. Le rôle principal d'un CDA consiste à garantir l'approvisionnement de son aire d'influence (Daseinsvorsorge). Les plus importants CDA forment des agglomérations (Agglo-Centre, Nordstad et Région Sud) qui correspondent à des espaces privilégiés de développement du logement, des activités économiques et des équipements publics. La concentration du développement à l'intérieur des CDA et des agglomérations permet de garantir une utilisation du sol et une offre de transports publics très efficaces.

Au contraire, une commune à développement endogène (Eigenentwicklung) est une commune dont le développement est en relation directe avec les besoins de sa propre population. Basé sur la valorisation des ressources et des spécificités locales, il prend en compte les aspects sociaux, culturels, techniques, agricoles, économiques et autres : ce n'est donc plus une demande externe qui définit la croissance, mais des besoins internes à la commune considérée.



Introduction

L'objet de la série de publications « Des cartes et des chiffres » est de mobiliser des données statistiques et de les illustrer, notamment à l'aide de cartes, pour mettre en évidence certains phénomènes socio-spatiaux au Luxembourg ainsi que les enjeux et défis qu'ils occasionnent en matière d'aménagement du territoire.

Ce numéro se consacre aux déplacements du domicile vers le lieu de travail des personnes travaillant au Luxembourg. Pour cela, il exploite des données relatives aux communes de résidence de ces travailleurs (au Luxembourg mais aussi à l'étranger) ainsi qu'aux communes où l'emploi est exercé (de manière exclusive ou majoritaire). Les distances parcourues sont calculées à partir de ces données de base sur les communes de travail et de résidence.

L'information statistique mobilisée dans cette étude résulte d'une collaboration entre l'Administration des contributions directes (ACD), le STATEC et le Département de l'Aménagement du territoire (DATer) du Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire.

À l'aide de ces données, il est possible de mieux appréhender la géographie du travail, ce qui est nécessaire pour que la politique d'aménagement du territoire puisse œuvrer à une meilleure répartition des équipements et des infrastructures dans l'espace visant à minimiser les problèmes liés à la mobilité des actifs occupés.

Cette publication est structurée autour de trois axes :



Le présent numéro « Des cartes et des chiffres » est complémentaire à la publication du STATEC parue en avril 2024 sur les déplacements domicile-travail, intitulée « Une polarisation croissante des déplacements domicile-travail au Luxembourg ». En effet, cette note du STATEC repose sur les données du recensement de la population de 2021 et n'inclut pas les déplacements des travailleurs frontaliers.

Encart méthodologique

Les données de l'Administration des contributions directes, du STATEC et du DATer ont été mobilisées pour réaliser les indicateurs, les tableaux et cartes présentés dans cette note. Elles datent de l'année 2023.

Le DATer a traité les données brutes en les nettoyant pour éliminer des incohérences et enfin les géocoder. Finalement, des tableaux de bord interactifs ont été créés pour permettre des visualisations et des analyses approfondies des données géoréférencées qui ont été utilisées dans le cadre cette publication.

Les déplacements domicile-travail des actifs travaillant au Luxembourg peuvent être analysés à trois échelles différentes en fonction des lieux de résidence de ces travailleurs :

- (i) les actifs occupés et résidant au Luxembourg,
- (ii) les actifs occupés résidant en dehors du Luxembourg mais dans la Grande Région (les travailleurs frontaliers de la Wallonie, de la Lorraine, de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat),
- (iii) les actifs occupés déclarés comme résidant ailleurs dans le monde.

Précision 1 : Aucune autre information n'est disponible quant au type d'emploi (temps plein/ temps partiel), au type de contrat (CDD/CDI), ou au type de secteur d'activités concerné.

Précision 2 : Cette base de données comptabilise les salariés sous contrats à durée déterminée (CDD) et sous contrats à durée indéterminée (CDI). En revanche, elle n'intègre ni les indépendants ni les fonctionnaires européens.

Précision 3 : Les données relatives aux travailleurs occupés au Luxembourg qui résident à l'étranger mais au-delà de la Grande Région comptent 18 343 personnes. Il s'agit sans doute, pour partie au moins de ces individus, de travailleurs qui viennent d'arriver dans le pays et qui n'ont pas encore finalisé leur inscription administrative dans le pays ou dans une région frontalière, ou encore de travailleurs transfrontaliers vivant par exemple à Paris, Strasbourg ou Bruxelles et qui se rendent un ou quelques jours par semaine au Luxembourg. Ces actifs travaillent pour moitié dans l'Agglo-Centre (dont près d'un tiers dans la capitale).

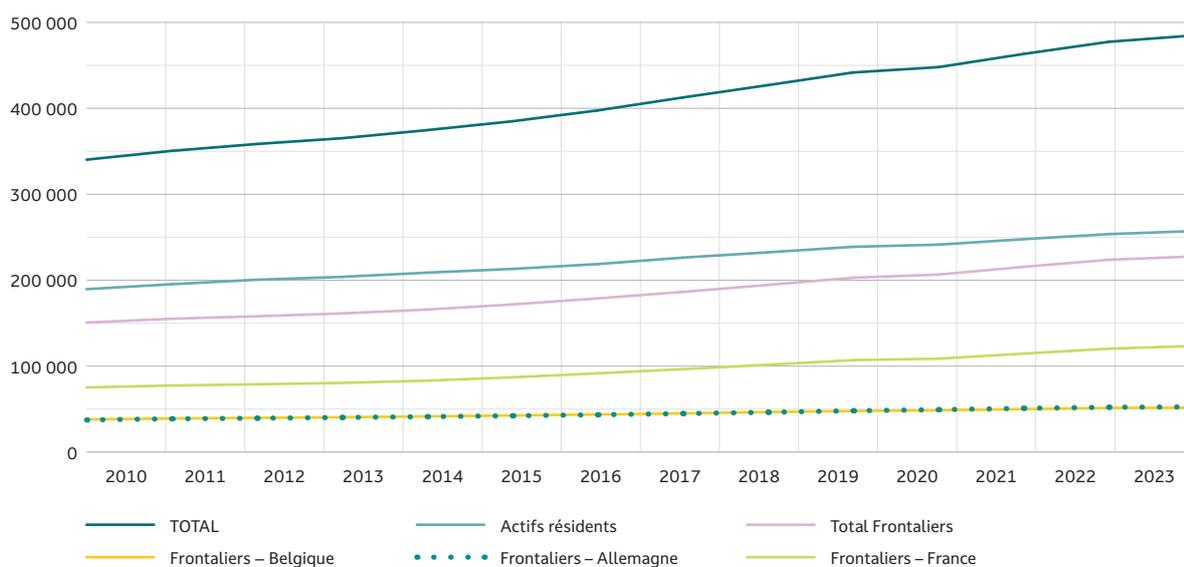
Pour certains indicateurs, ces travailleurs, non-résidents de la Grande Région, ont été exclus des calculs pour ne pas fausser les résultats (notamment pour les calculs de distances moyennes réalisées par les frontaliers) en raison de la trop faible certitude sur les lieux réels d'habitat.

1. Le Luxembourg, champion d'Europe du nombre d'emplois par habitant

Cette partie vise à présenter des informations concernant la localisation des emplois au sein des communes luxembourgeoises. En 2023, on dénombrait 499 985 emplois au Luxembourg, dont 265 120 étaient occupés par des personnes résidant dans le pays, ce qui représentait 53 % de l'emploi total. Le marché du travail luxembourgeois se caractérise donc par l'importance exceptionnelle qu'y tiennent les actifs occupés vivant dans les territoires voisins ; importance qui ne cesse d'ailleurs de croître puisque la part des travailleurs frontaliers est passée de 3 % en 1961 à ... 47 % en 2023¹. Ce sont surtout les travailleurs en provenance de la France qui sont les plus nombreux : plus de 52,7 % des travailleurs frontaliers résident en Région Grand Est, 23,7 % en Wallonie, 18,5 % en Rhénanie-Palatinat et 5,2 % en Sarre. Si les emplois sont encore majoritairement occupés par des résidents, la situation pourrait s'inverser à l'avenir.

La très forte croissance observée du nombre d'emplois dans le pays, qui a été encore plus rapide que la croissance du nombre d'habitants en valeurs relatives, fait que le Luxembourg est aujourd'hui le champion d'Europe du nombre d'emplois par habitant (derrière toutefois la principauté de Monaco). La croissance du nombre d'emplois a été de 44 % en seulement 13 ans. Le ratio du nombre d'emplois par résident en 2023 était de 0,76 au Luxembourg si l'on ajoute à l'emploi occupé par les personnes résidant dans le pays l'emploi des frontaliers, ce qui est considérable. Par comparaison, la moyenne européenne (UE27) était cette année-là de 0,44², et les pays en Europe présentant les plus forts ratios après le Luxembourg se situaient loin derrière avec Malte (0,53), ou encore les Pays-Bas, la Suisse, la Norvège et l'Islande, tous ex aequo (0,52).

Graphe 1. Evolution du nombre d'actifs occupés sur le marché de l'emploi au Luxembourg



Auteurs: Observatoire du développement territorial
Source : STATEC

¹ Portail de l'emploi : <https://adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/panorama-marche-emploi.html>
² Source : Eurostat 2024

a. Plus de la moitié des emplois du pays se localisent dans l'Agglo-Centre

La Ville de Luxembourg est bien sûr le principal pôle d'emploi du pays. En 2023, elle comptait 172 404 emplois, ce qui représente plus du tiers du total des emplois du pays. Il est à noter que parmi ces emplois, plus de 60 % étaient occupés par des travailleurs résidant dans le pays (dont 35 191 habitent à Luxembourg-Ville). Une grande partie des emplois sont liés aux activités de la place financière, mais aussi aux administrations publiques, aux services de santé et aux commerces de détail. Ces emplois sont localisés principalement dans le centre-ville et dans les quartiers du Kirchberg et de la Cloche d'Or.

Avec 25 078 emplois, Esch-sur-Alzette est le deuxième pôle d'activités du pays (soit 5,02 % de l'emploi total du pays). Les plus gros employeurs de la ville sont l'Université du Luxembourg, le Centre Hospitalier Emile Mayrisch, l'établissement bancaire CACEIS, ainsi que le centre de recherche publique LIST. Comme à Luxembourg-Ville, près de 60 % des emplois localisés à Esch-sur-Alzette sont occupés par des personnes résidant dans le pays³.

Les communes situées dans la première couronne de l'Agglo-Centre⁴ concentrent également un nombre important d'emplois : Niederanven, Bertrange, Contern, Hesperange et Leudelange. Ces cinq communes figurent dans le top 10 des communes ayant le plus grand nombre d'emplois aux côtés de Dudelange, Differdange et Sanem qui complètent ce classement.

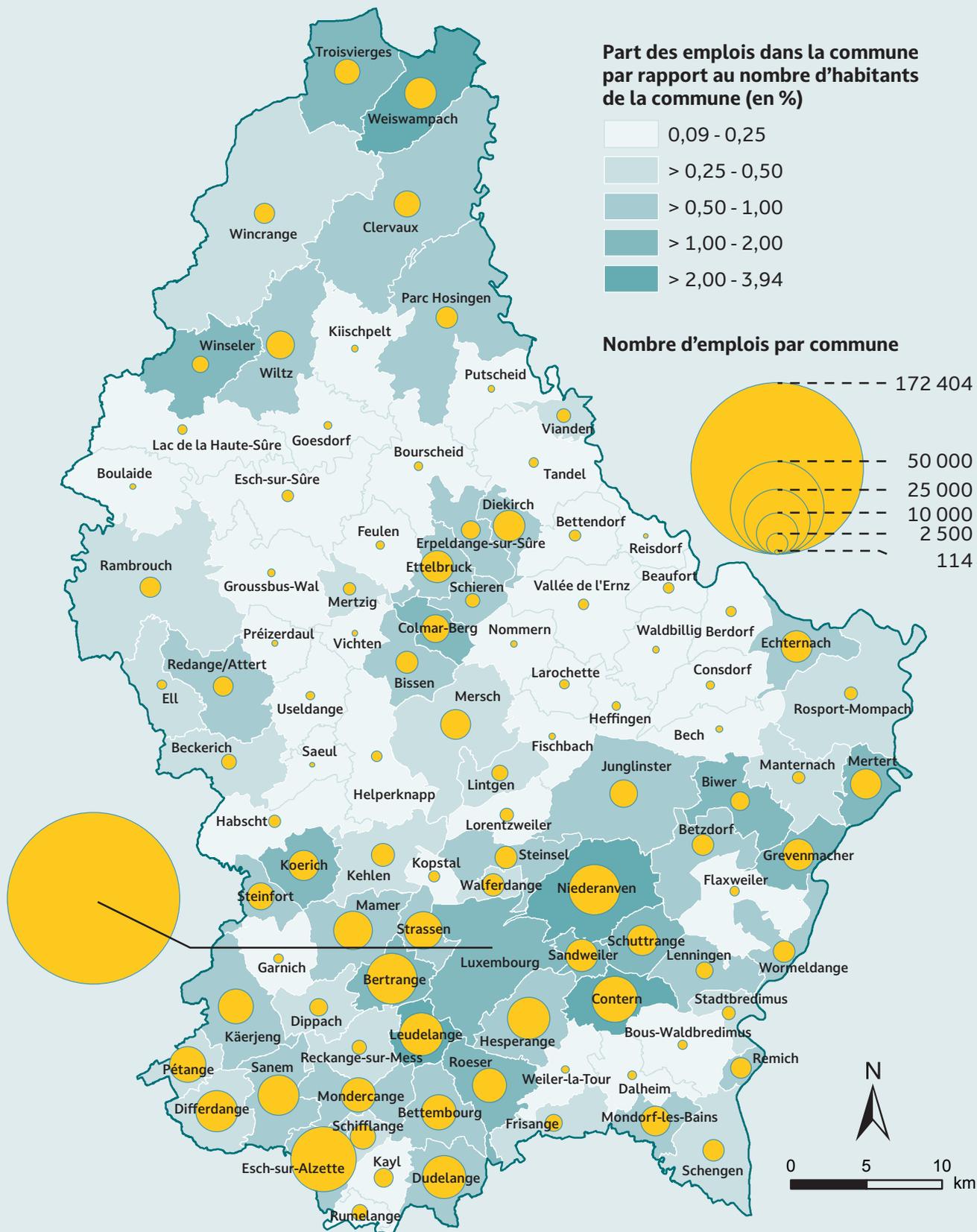
La plupart de ces communes périurbaines localisées principalement le long des grands axes routiers vers la capitale accueillent des zones d'activités économiques avec d'importants employeurs, à l'image de DuPont de Nemours à Contern, des groupes d'assurances La Luxembourgeoise et Foyer et du grossiste alimentaire La Provençale à Leudelange ; ou encore de l'entreprise de restauration collective Sodexo et de l'entreprise de télécommunication Proximus à Bertrange.

Plus au nord, les différentes unités du groupe Goodyear-Dunlop forment l'un des plus importants employeurs du pays. Certaines communes frontalières du pays, en particulier Wasserbillig, Weiswampach ou Schengen, bénéficient d'un nombre d'emplois important en comparaison de leurs tailles démographiques en raison notamment de la présence de zones commerciales et de stations-services.

³ <https://statistiques.public.lu/fr/publications/theme/entreprises/principal-employeurs/princip-employeurs-branche.html>

⁴ Les communes composant l'Agglo-Centre sont : Bertrange, Hesperange, Leudelange, Ville de Luxembourg, Mamer, Niederanven, Sandweiler, Steinsel, Strassen, Walferdange

LOCALISATION DES EMPLOIS EN 2023



Si l'on considère les trois espaces d'action à dominante urbaine définis dans le Programme directeur d'aménagement du territoire (PDAT), le nombre d'emplois dans l'Agglo-Centre correspond à plus de la moitié des emplois du pays (251 680 emplois). Pour la Région Sud⁵ ce nombre est de 91 225 emplois (soit 18 % de l'emploi total), et la Nordstad⁶, quant à elle, compte 15 275 emplois (soit 3 % du total).

Le ratio du nombre d'emplois sur la population résidante permet de savoir si une commune remplit une fonction principalement résidentielle, si elle joue au contraire plutôt un rôle de pôle d'emplois, ou si elle se situe dans la moyenne des communes

du pays. Au Luxembourg, 16 communes ont un ratio supérieur à 1. Cela signifie que ces communes comptent plus d'emplois que d'habitants et qu'elles accueillent donc des activités proportionnellement nombreuses et importantes par rapport à leur poids démographique. Le ratio le plus élevé se trouve à Leudelange (3,94). Certaines communes situées en bordure frontalière ont également un ratio supérieur à 1 (Weiswampach, Grevenmacher, Merttert, Winseler et Troisvierges).

Le calcul de cet indicateur à l'échelle des agglomérations révèle le rôle évident de l'Agglo-Centre comme principal centre d'emplois du pays, avec un ratio largement au-dessus de la moyenne nationale.

Tableau 1. Localisation des emplois à l'échelle des agglomérations en 2023

Territoire	Nombre d'emplois	Population	Ratio <small>nombre d'emplois ÷ nombre d'habitants</small>
Agglo-Centre	251 680	206 508	1,22
Région Sud	91 225	183 486	0,50
Nordstad	15 275	24 613	0,62
Autres communes	141 805	246 202	0,58
Total	499 985	660 809	0,76

b. D'où proviennent les actifs travaillant au Luxembourg ?

Du fait de son bassin de main d'œuvre largement transfrontalier, le Luxembourg présente des singularités par rapport à cette question. La part des actifs occupés résidant au Luxembourg varie grandement d'une commune à une autre. Elle est très élevée dans les communes qui comptent peu de travailleurs (ex. : Vallée de l'Ernz, Vichten, Groussbus-Wal avec une part située au-delà des 85 % d'actifs occupés résidents), mais aussi dans les communes de la Nordstad, notamment à Diekirch

(83 %) et Ettelbrück (76 %) ou encore à Mersch (76 %). En valeur absolue, la capitale occupe la première place avec 104 922 emplois occupés par des travailleurs résidant dans le pays, suivi de Esch-sur-Alzette (14 550) et Niederanven (8 067).

⁵ La Région Sud est composée des communes suivantes : Bettembourg, Differdange, Dudelange, Esch-sur-Alzette, Käerjeng, Kayl, Mondercange, Pétange, Rumelange, Sanem, Schifflange

⁶ Les communes de la Nordstad sont : Bettendorf, Diekirch, Erpeldange-sur-Sûre, Ettelbruck, Schieren

À l'échelle des trois agglomérations du pays, on observe des différences :

- L'Agglo-Centre concentre – en valeurs absolues – le plus grand nombre d'emplois, mais également le plus grand nombre de travailleurs frontaliers. Par contre, la part de ces derniers dans l'emploi total est inférieure à la moyenne nationale (42,10 % contre 44,95 %).
- La Région Sud se caractérise par une répartition équilibrée entre les emplois occupés par des résidents vivant au Luxembourg et ceux occupés par les travailleurs frontaliers (50,45 %).
- La Nordstad a un profil particulier, avec une part très faible de travailleurs frontaliers dans l'emploi total (22,57 %).

Tableau 2. Provenance des actifs travaillant au sein des agglomérations en 2023

Agglomération	Nombre total d'actifs occupés	Nombre et part des actifs occupés résidant au Luxembourg		Nombre et part des actifs occupés résidant à l'étranger
		total	actifs travaillant et résidant dans l'agglomération	
Agglo-Centre	251 680	145 735 (57,90%)	37 937 (15,07 %)	105 945 (42,10 %)
Région Sud	91 225	45 203 (49,55%)	12 161 (13,33 %)	46 022 (50,45 %)
Nordstad	15 275	11 827 (77,43%)	1 593 (10,43 %)	3 448 (22,57 %)

Le tableau ci-dessus apporte une information complémentaire sur la provenance des actifs occupés en distinguant : la part des emplois d'une commune pourvus par les habitants de la même commune, la part des emplois occupés par des résidents du

Luxembourg (incluant les premiers cités) et la part des emplois occupés par des personnes vivant à l'étranger. Sur les 449 985 emplois que compte le pays, seulement 12,88 % sont occupés par des individus résidant dans la même commune.

Tableau 3. Provenance des actifs occupés dans chaque commune selon les lieux de résidence en 2023 (sélection des communes présentant les valeurs extrêmes)

Commune de travail	Nombre total d'emplois dans la commune	Nombre d'emplois occupés par des résidents de la commune	Part des emplois occupés par des résidents de la commune	Part des emplois occupés par des résidents du Luxembourg	Part des emplois occupés par des résidents de l'étranger (frontaliers et personnes déclarées comme résidant en dehors de la Grande Région)
Leudelange	10 895	116	1,06 %	44,72 %	55,28 %
Contern	12 053	174	1,44 %	45,28 %	54,72 %
Koerich	5 298	93	1,76 %	34,75 %	65,25 %
Sandweiler	5 969	121	2,03 %	62,93 %	37,07 %
Niederanven	14 695	317	2,16 %	54,90 %	45,10 %
Bertrange	14 831	333	2,25 %	46,81 %	53,19 %
Schuttrange	5 451	132	2,42 %	42,62 %	57,38 %
Colmar-Berg	4 476	117	2,61 %	58,00 %	42,00 %
Biwer	1 988	56	2,82 %	16,85 %	83,15 %
Mondercange	6 692	243	3,63 %	32,68 %	67,32 %
Bourscheid	416	102	24,52 %	83,89 %	16,11 %
Groussbus-Wal	268	66	24,63 %	86,94 %	13,06 %
Boulaide	191	49	25,65 %	61,26 %	38,74 %
Nommern	213	58	27,23 %	80,75 %	19,25 %
Helperknapp	562	154	27,40 %	78,83 %	21,17 %
Waldbillig	230	64	27,83 %	81,30 %	18,70 %
Esch-sur-Sûre	672	187	27,83 %	83,18 %	16,82 %
Préizerdaul	162	48	29,63 %	75,31 %	24,69 %
Beaufort	540	163	30,19 %	70,93 %	29,07 %
Reisdorf	128	49	38,28 %	77,34 %	22,66 %

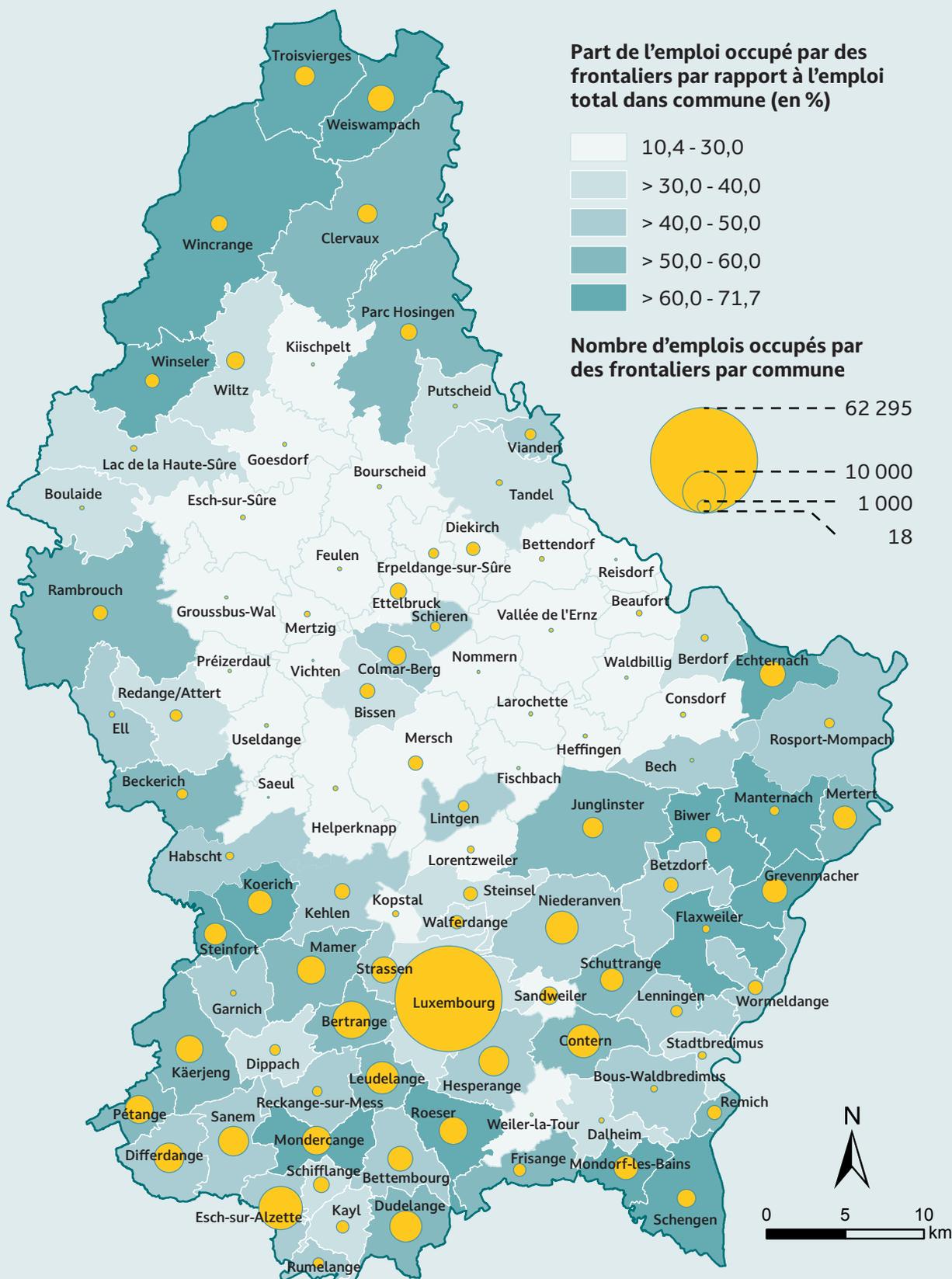
La part des emplois occupés par des résidents de la commune varie grandement selon les communes. En effet, à Leudelange et Contern, elle est inférieure à 2 %. Cela signifie que plus de 98 % des emplois sont occupés par des travailleurs vivant en dehors de la commune ! À l'inverse, à Reisdorf et Beaufort, ces parts sont nettement plus élevées (respectivement 38,28 % et 30,19 %).

c. Dans quelles communes luxembourgeoises les frontaliers viennent-ils travailler ?

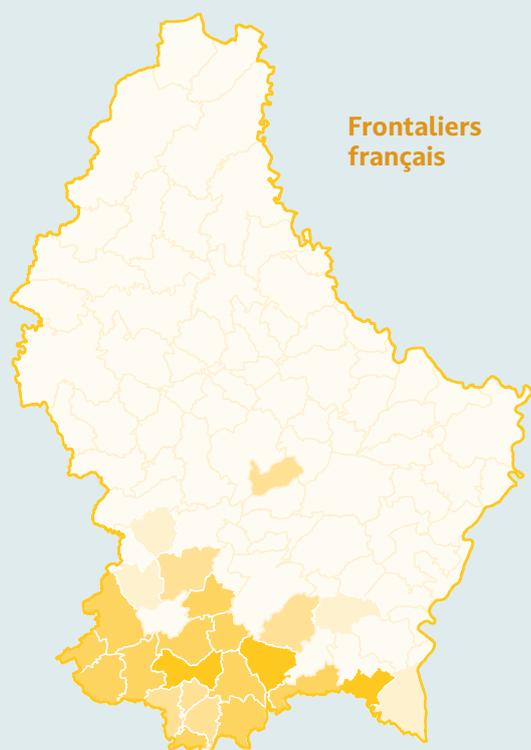
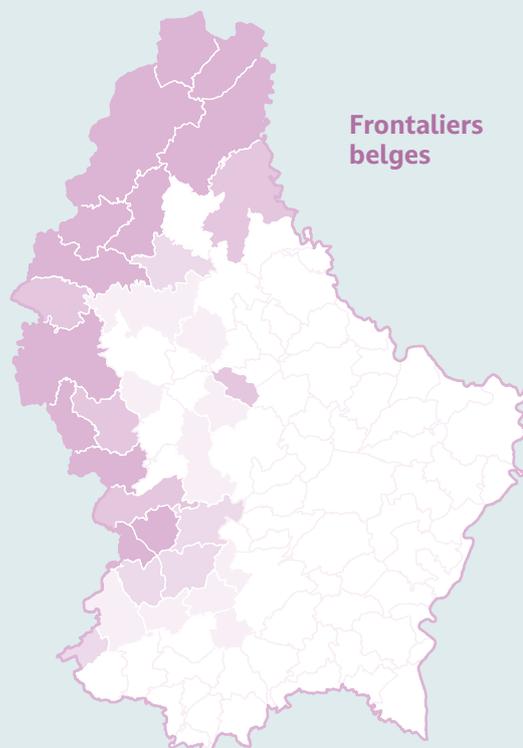
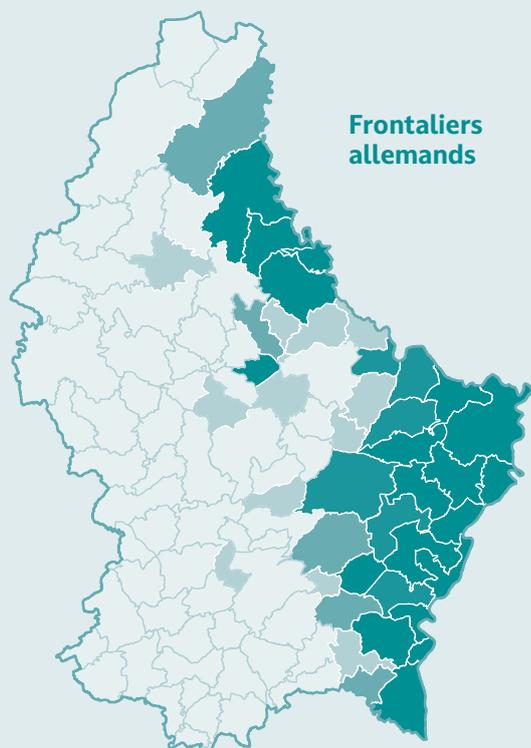
Le pays comptait 216 522 travailleurs frontaliers en 2023. Et c'est dans la capitale que le nombre est le plus important. En effet, la Ville de Luxembourg concentre à elle seule plus de 28 % du nombre total de frontaliers du pays, soit 62 295 personnes. Les autres communes qui accueillent le plus de travailleurs frontaliers appartiennent à l'Agglo-Centre et à la Région Sud : en particulier Bertrange (7 570), Niederanven (5 881) et Leudelange (5 730) pour la première ; et Esch-sur-Alzette (10 148) et Dudelange (5 652) pour la seconde. Il est à noter que toutes les communes du pays accueillent des travailleurs frontaliers. Les plus faibles nombres se trouvent à Vichten (18), Reisdorf (22) et Saeul (25).

En termes de valeurs relatives, certaines communes situées en bordure frontalière présentent des valeurs très supérieures à la moyenne nationale, comme Weiswampach (plus de 70 % des emplois de la commune sont pourvus par des frontaliers), Grevenmacher, Schengen ou Steinfort (plus de 60 % de travailleurs frontaliers) (voir tableau 4). Ces communes sont par ailleurs souvent traversées par des axes routiers empruntés par des frontaliers et comportent d'importantes surfaces commerciales ou de zones d'activités économiques qui génèrent des emplois pourvus principalement par des frontaliers. À l'inverse, les parts les plus faibles de travailleurs frontaliers se trouvent dans les communes de la Vallée de l'Ernz (10,36 %) et de Groussbus-Wal (11,94 %).

LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS PAR DES FRONTALIERS EN 2023

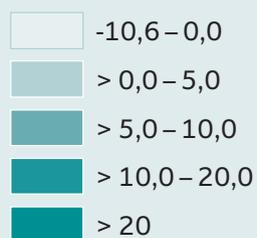


SURREPRÉSENTATION DES FRONTALIERS EN 2023

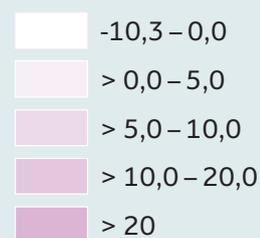


Surreprésentation relative des frontaliers selon la provenance, en %*

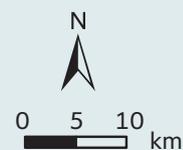
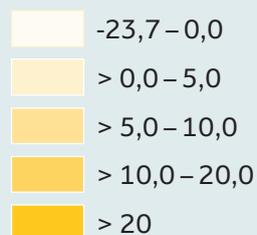
Frontaliers allemands



Frontaliers belges



Frontaliers français



* **Note de lecture** : dans la partie nord du pays, la part des emplois occupés par des frontaliers de Belgique est supérieure de plus de 20% à la part des emplois occupés par les frontaliers de Belgique dans l'ensemble du pays.

Auteur : Observatoire du développement territorial, LISER 2024.
Sources : Administration des Contributions Directes, extrait du 15.10.2023 et retraitement ultérieur par le STATEC.
Traitement des données et tableaux de bord d'analyse : DATer, 2024.

Tableau 4. Nombre et part des travailleurs frontaliers dans l'emploi des communes en 2023 (sélection des communes présentant les valeurs extrêmes)

Commune	Nombre de travailleurs frontaliers (Grande Région)	Part des travailleurs frontaliers dans l'emploi de la commune
Winseler	1 079	71,74 %
Weiswampach	3 939	71,40 %
Schengen	1 726	66,95 %
Biwer	1 326	66,70 %
Mondercange	4 381	65,47 %
Manternach	509	65,42 %
Echternach	3 645	65,28 %
Mondorf-les-Bains	3 151	64,93 %
Roeser	4 329	63,70 %
Steinfort	2 556	62,69 %
...
Heffingen	60	16,30 %
Diekirch	915	16,11 %
Esch-sur-Sûre	105	15,63 %
Bourscheid	64	15,38 %
Larochette	65	15,12 %
Bettendorf	95	14,91 %
Nommern	31	14,55 %
Vichten	18	12,24 %
Groussbus-Wal	32	11,94 %
Vallée de l'Ernz	55	10,36 %



La proportion des personnes venant du territoire frontalier voisin augmente avec la proximité à la frontière. Ainsi, les frontaliers en provenance de la Belgique, par exemple, sont surreprésentés dans les communes situées à proximité de la frontière wallonne. Cela signifie qu'ils y sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans ces communes qu'ils ne le sont parmi la population composée de l'ensemble des travailleurs du pays. Il en va de même pour les frontaliers en provenance d'Allemagne, qui sont surreprésentés à proximité des frontières avec la Rhénanie-Palatinat et la Sarre, et, enfin, des frontaliers de la France, qui sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans le sud du pays qu'ailleurs.

2. Où résident les actifs travaillant au Luxembourg ?

Cette deuxième partie s'intéresse aux lieux de résidence des personnes travaillant au Luxembourg. Schématiquement, la répartition pourrait être décrite comme telle : un peu plus d'un emploi sur deux est pourvu par des résidents du pays, et l'autre par des frontaliers. Parmi ces derniers, un peu plus d'un frontalier sur deux réside en France, les autres se répartissant pour parts quasi égales

entre résidents de la Belgique et résidents d'Allemagne. Remarquons que seuls les travailleurs frontaliers habitant en Grande Région sont pris en compte dans ce calcul. Pour rappel, 18 343 actifs occupés sont déclarés soit dans une autre région des pays voisins, soit dans un autre pays. Comme ils ont un profil atypique, ils ne sont pas pris en compte dans les analyses suivantes.

Tableau 5. Territoire de résidence des actifs travaillant au Luxembourg

Pays et régions de provenance	Nombre d'actifs occupés	Part de l'ensemble des actifs occupés
Belgique (Wallonie)	51 102	10,6 %
Allemagne	51 093	10,6 %
<i>Sarre</i>	11 161	2,3 %
<i>Rhénanie-Palatinat</i>	39 932	8,3 %
France (territoire de l'ancienne région Lorraine)	114 327	23,7 %
Luxembourg	265 120	55,1 %
Total	481 642	100 %

a. Les actifs occupés résidant au Luxembourg

Le pays comptait, en 2023, 265 120 emplois occupés par des travailleurs résidant au Grand-Duché de Luxembourg. La grande majorité de ces actifs occupés habite logiquement dans les communes les plus peuplées du pays : Luxembourg-Ville, Esch-sur-Alzette, Differdange ou Dudelange. On observe

que trois actifs occupés sur cinq résident au sein de l'Agglo-Centre ou de la Région Sud. Ces deux agglomérations constituent à la fois les principaux pôles d'emploi du pays, mais ils concentrent aussi une large partie des travailleurs vivant au Luxembourg.

b. Où résident les travailleurs frontaliers du Luxembourg ?

Encart méthodologique

Réaliser les cartes et produire les analyses statistiques sur les travailleurs frontaliers implique de faire des choix quant aux unités territoriales à prendre en compte. La diversité des échelons institutionnels de la Grande Région complique la comparabilité des données. En effet, la taille des communes varie grandement entre les cinq régions membres. C'est pourquoi différents types de territoires ont été sélectionnés : Pour le Luxembourg, la Wallonie et la Sarre, le niveau communal reste le plus adapté, pour la Rhénanie-Palatinat celui des Verbandsgemeinden (groupement de communes) a été privilégié et pour la France celui des EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale).

Cette section s'intéresse au phénomène du travail frontalier et à son ampleur, tant en nombre de personnes qu'en ce qui concerne l'extension spatiale du bassin de main d'œuvre frontalière. En premier lieu, il est intéressant de signaler que toutes les communes de la Sarre, tous les EPCI en France, presque toutes les communes de Wallonie et une très grande partie des Verbandsgemeinden de Rhénanie-Palatinat ont des résidents qui travaillent (du moins officiellement) au Luxembourg.

Deuxièmement, les territoires étrangers qui comptent le plus de travailleurs frontaliers⁷ se situent logiquement à proximité des frontières du pays ou le long des principaux axes routiers menant vers Luxembourg. Huit d'entre eux envoient plus de 8 000 frontaliers vers le Luxembourg quotidiennement : six EPCI en France, dont ceux de Thionville (18 000 frontaliers), Longwy (14 891) et Metz (9 754), un en Wallonie (Arlon, avec 8 391) et un en Allemagne (Trèves, 10 346).

Troisièmement, en valeurs relatives, les unités territoriales proches du Luxembourg sont celles qui fournissent le plus de travailleurs frontaliers par rapport à leur population résidente. Ces parts sont relativement élevées et mettent en lumière les liens d'interdépendances forts existant entre le Luxembourg et les territoires voisins. Dix-sept unités territoriales ont une part supérieure à 20 % ; dit autrement, 1 personne sur 5 résidant dans ces communes/EPCI/Verbandsgemeinden travaille au Grand-Duché de Luxembourg.

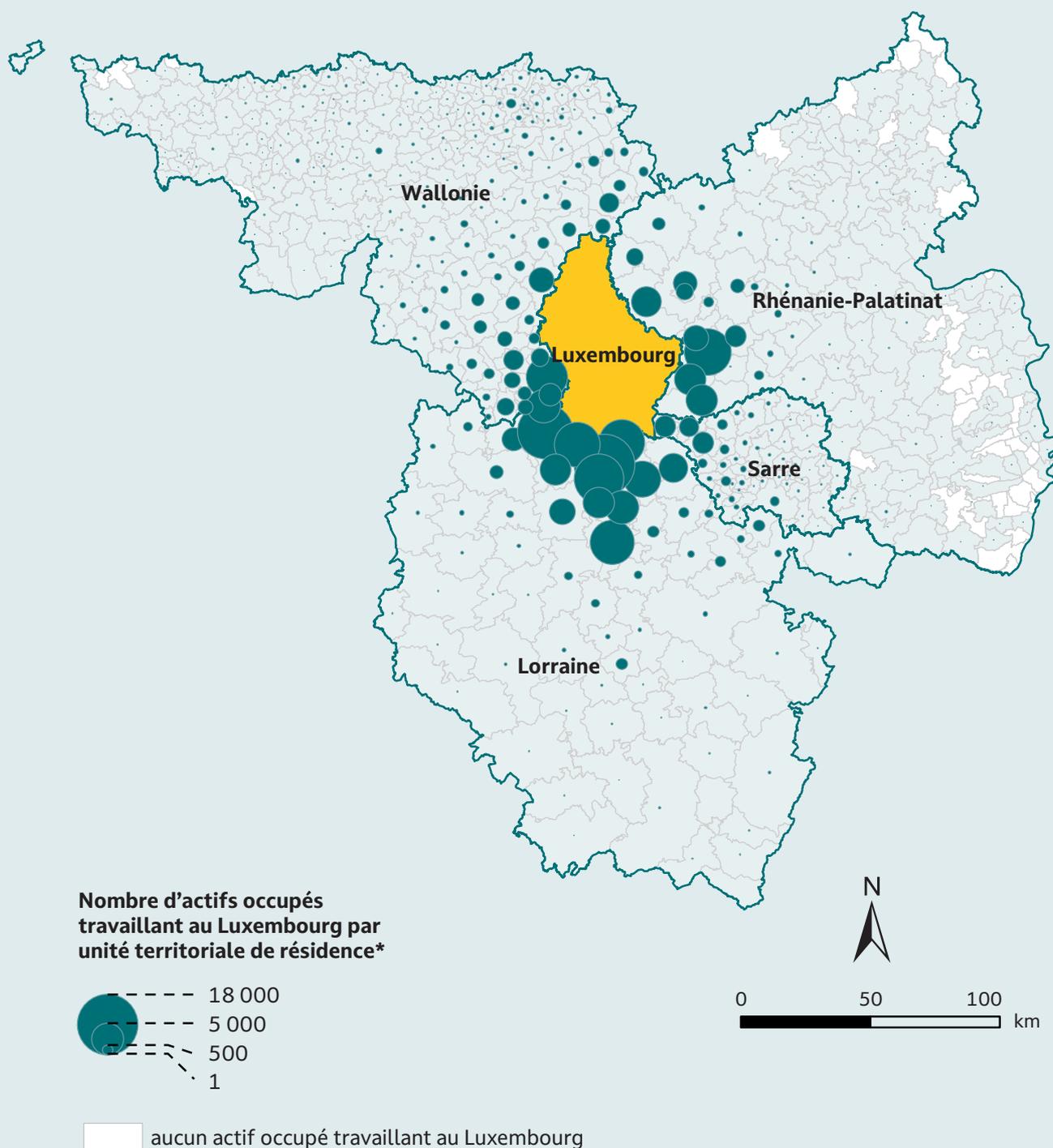
Quatrièmement, ce travail statistique permet également de déterminer l'aire d'influence du Luxembourg à l'échelle transfrontalière et de dresser les contours de l'espace fonctionnel transfrontalier ou FUA (functional urban area). Un tel travail avait été réalisé dans le cadre du projet METROBORDER en 2011, puis réactualisé avec de nouvelles données en 2014. Les données de 2023 révèlent que cet espace s'est légèrement étendu, avec l'ajout de quelques unités territoriales en Wallonie, en Lorraine et en Rhénanie-Palatinat. La tendance est donc à un très léger accroissement spatial de cette aire urbaine fonctionnelle, mais l'on peut se demander si cette dernière n'a pas atteint ces limites. La distance-temps parcourue par les travailleurs frontaliers ne peut pas être continuellement allongée ; il y a un effet de seuil au-delà duquel la pénibilité des trajets devient supérieure, dans la plupart des arbitrages individuels, à l'attrait que représente un emploi bien rémunéré au Luxembourg.

⁷ Trier, Thionville, Arlon, Metz et Aubange sont les cinq communes fournissant les plus importants contingents de travailleurs frontaliers, en valeurs absolues.

Tableau 6. Nombre de travailleurs frontaliers par territoire de résidence en 2023

Territoire de résidence (commune ou associations de communes)	Région de résidence	Nombre de résidents travaillant au Luxembourg	Population 2023	Part de frontaliers par rapport à la population totale en 2023
CA Portes de France-Thionville	Grand Est	18 000	80 927	22,24 %
CA de Longwy	Grand Est	14 891	62 433	23,85 %
CA du Val de Fensch	Grand Est	11 801	70 772	16,67 %
Trier	Rhénanie-Palatinat	10 346	112 195	9,22 %
CC du Pays Haut Val d'Alzette	Grand Est	10 137	29 195	34,72 %
CC de Cattenom et Environs	Grand Est	9 846	27 310	36,05 %
Eurométropole de Metz	Grand Est	9 754	225 520	4,33 %
Arlon	Wallonie	8 391	32 141	26,11 %
CC de l'Arc Mosellan	Grand Est	6 688	35 150	19,03 %
CC Rives de Moselle	Grand Est	5 572	52 312	10,65 %
Aubange	Wallonie	5 274	17 635	29,91 %
CC Cœur du Pays-Haut	Grand Est	4 786	23 230	20,60 %
Konz	Rhénanie-Palatinat	4 757	32 604	14,59 %
Saarburg-Kell	Rhénanie-Palatinat	4 678	34 095	13,72 %
CC du Pays Orne Moselle	Grand Est	4 609	52 842	8,72 %
Südeifel	Rhénanie-Palatinat	4 421	19 788	22,34 %
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	Grand Est	4 047	24 121	16,78 %
CC Orne Lorraine Confluences	Grand Est	3 376	53 070	6,36 %
Trier-Land	Rhénanie-Palatinat	3 325	22 276	14,93 %
Bastogne	Wallonie	3 035	16 947	17,91 %
Bitburger Land	Rhénanie-Palatinat	2 738	26 411	10,37 %
CC Terre Lorraine du Longuyonnais	Grand Est	2 677	15 378	17,41 %
Messancy	Wallonie	2 394	8 450	28,33 %
Schweich a.d. Röm.Weinstr.	Rhénanie-Palatinat	2 276	29 379	7,75 %
Merzig	Sarre	2 219	30 051	7,38 %
Perl	Sarre	2 146	8 992	23,87 %
Habay	Wallonie	1 959	8 700	22,52 %
Sankt Vith	Wallonie	1 830	10 044	18,22 %
Mettlach	Sarre	1 801	12 082	14,91 %
Attert	Wallonie	1 614	5 732	28,16 %
Arzfeld	Rhénanie-Palatinat	1 395	9 763	14,29 %
Bitburg	Rhénanie-Palatinat	1 361	16 852	8,08 %
Virton	Wallonie	1 358	11 429	11,88 %
Etalle	Wallonie	1 327	6 076	21,84 %
Burg-Reuland	Wallonie	1 088	3 969	27,41 %
Musson	Wallonie	1 072	4 680	22,91 %
Léglise	Wallonie	1 039	5 755	18,05 %

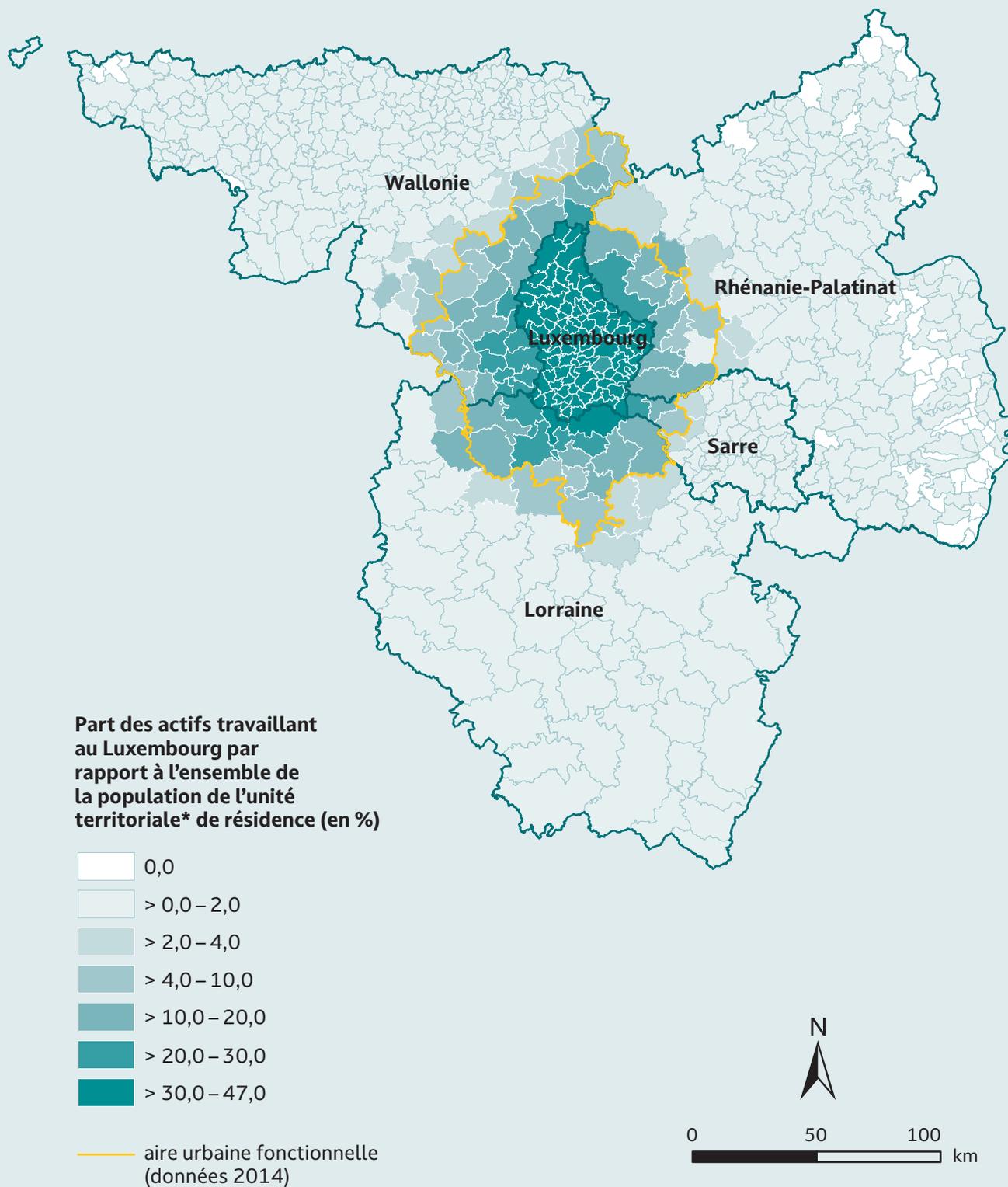
LIEU DE RÉSIDENCE DES FRONTALIERS DE LA GRANDE RÉGION TRAVAILLANT AU LUXEMBOURG EN 2023



*communes pour la Belgique et la Sarre, EPCI pour la France, Verbandsgemeinde / Stadt pour la Rhénanie-Palatinat

Auteur : Observatoire du développement territorial, LISER 2024.
Sources : Administration des Contributions Directes, extrait du 15.10.2023 et retraitement ultérieur par le STATEC.
Traitement des données et tableaux de bord d'analyse : DATer, 2024.

RATIO ENTRE LE NOMBRE D'ACTIFS OCCUPÉS AU LUXEMBOURG ET LA POPULATION EN 2023



*communes pour la Belgique, le Luxembourg et la Sarre, EPCI pour la France, Verbandsgemeinde / Stadt pour la Rhénanie-Palatinat

Auteur : Observatoire du développement territorial, LISER 2024.
Sources : Administration des Contributions Directes, extrait du 15.10.2023 et retraitement ultérieur par le STATEC.
Traitement des données et tableaux de bord d'analyse : DATer, 2024.

3. Les déplacements domicile-travail

La troisième partie de cette note concerne les trajets effectués par les travailleurs entre leurs lieux de résidence et leurs lieux d'emploi. Dans un premier temps, l'analyse portera sur les actifs travaillant dans leur commune de résidence. Cette information est un indicateur classique permettant

d'illustrer l'adéquation entre lieu de travail et lieu de résidence (en l'absence de données d'enquêtes plus précises). La seconde sous-partie est dédiée à l'estimation des distances parcourues par les actifs occupés résidant au Luxembourg ou dans les régions frontalières voisines.

a. Les actifs travaillant dans leur commune de résidence

Au Luxembourg, seuls 24,3 % de l'ensemble des actifs travaillent dans leur commune de résidence.⁸ Cette faible part révèle l'ampleur de la mobilité liée au travail, qui était, selon les dernières données d'enquêtes disponibles datant de 2017, encore réalisés à 73 % en voiture (61 % en tant que conducteur et 12 % en tant que passager).

La Ville de Luxembourg est la commune présentant la plus forte part des actifs occupés dans leur commune de résidence, avec près de sept personnes sur dix. Cela s'explique par la très forte concentration de l'emploi à Luxembourg-Ville. Par cette valeur, la capitale se démarque radicalement des autres communes du pays, puisque seules six communes ont un taux supérieur à la moyenne nationale : il s'agit de Wiltz, Echternach, Vianden, Weiswampach, Esch-sur-Alzette et Clervaux, qui toutes ont un taux de résidents actifs occupés vivant et travaillant dans la commune, situé entre 25 % et 30 % (tableau 8). La carte ci-après met en lumière également un ratio relativement important dans les communes localisées près des frontières du pays. Aux communes déjà citées peuvent ainsi être rajoutées par exemple Mondorf-les-Bains ou Troisvierges.

Tableau 7. Nombre d'actifs travaillant dans leur commune de résidence en 2023 (sélection des communes présentant les valeurs extrêmes)

Commune	Nombre d'actifs travaillant dans leur commune de résidence
Luxembourg	35 191
Esch-sur-Alzette	3 934
Differdange	1 842
Dudelange	1 718
Pétange	1 230
Sanem	1 033
Wiltz	937
Ettelbruck	698
Hesperange	666
Echternach	657
...	
Boulaide	49
Reisdorf	49
Weiler-la-Tour	48
Préizerdaul	48
Kiischpelt	48
Fischbach	40
Bech	35
Putscheid	30
Vichten	26
Saeul	16

⁸ Si l'on considère les frontaliers, alors seuls 13 % de l'ensemble des emplois pourvus au Luxembourg sont occupés par des personnes vivant dans la commune où se localise l'emploi.

Tableau 8. Actifs travaillant dans leur commune de résidence par rapport au total des résidents actifs occupés en 2023 (sélection des communes présentant les valeurs extrêmes)

Commune	Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence par rapport au total des résidents actifs occupés
Luxembourg	68,76 %
Wiltz	29,90 %
Echternach	28,25 %
Vianden	27,11 %
Weiswampach	25,99 %
Esch-sur-Alzette	25,74 %
Clervaux	25,08 %
Diekirch	21,41 %
Troisvierges	20,36 %
Mondorf-les-Bains	20,31 %
...	
Reckange-sur-Mess	6,49 %
Dalheim	6,46 %
Putscheid	6,40 %
Préizerdaul	6,32 %
Garnich	6,22 %
Lorentzweiler	6,21 %
Bous-Waldbredimus	5,56 %
Weiler-la-Tour	4,66 %
Vichten	4,04 %
Saeul	3,89 %

Il est également intéressant de décliner les chiffres à l'échelle des trois agglomérations que compte le pays. En effet, ces territoires correspondent plus à la réalité des bassins de vie des individus. Il apparaît clairement que les personnes habitant dans l'Agglo-Centre, c'est-à-dire dans la capitale et sa proche périphérie, ont moins besoin de se déplacer à l'extérieur de leur bassin de vie pour se rendre

à leur lieu de travail, puisque 83 % d'entre-elles travaillent aussi dans l'Agglo-Centre. Ceci n'est pas surprenant compte tenu du fait que l'Agglo-Centre est également la région du pays qui concentre la plus grande part d'emplois. La probabilité statistique que les actifs résidant dans cette région y travaillent aussi est donc nettement plus élevée qu'ailleurs.

Tableau 9. Résidents actifs travaillant et résidant au sein de la même agglomération en 2023

		Lieu de travail			Part des actifs travaillant dans le territoire où ils résident
		Agglo-Centre	Région Sud	Nordstad	
Lieu de résidence	Agglo-Centre	64 899	5 030	616	82,98 %
	Région Sud	33 646	33 218	600	43,15 %
	Nordstad	2 945	334	3 423	33,66 %

Les habitants de la Région Sud, quant à eux, sont à peu près aussi nombreux à travailler dans l'Agglo-Centre que dans la Région Sud. En ce qui concerne les résidents de la Nordstad, ils sont seulement un tiers à y travailler, ce qui se comprend

notamment en raison du fait que ce territoire n'est pas un grand pôle d'emploi, et que l'accessibilité à la capitale, par la voie ferrée ainsi que par l'autoroute A7, permet un accès relativement aisé au principal centre d'emploi qu'est l'Agglo-Centre.

b. Distance moyenne domicile-travail des actifs occupés au Luxembourg

Le dernier indicateur présenté dans cette note traite de la distance moyenne parcourue par les actifs occupés de la Grande Région pour rallier leur lieu de travail.

Encart méthodologique

Les distances moyennes domicile-travail couvertes quotidiennement par les actifs travaillant au Luxembourg et résidant dans les différents territoires (Luxembourg, Lorraine, Wallonie, Sarre et Rhénanie-Palatinat) ont été calculés pour les trajets routiers les plus rapides hors congestion⁹ pour les distances inter-communales. Vu que l'unité la plus fine renseignée dans le fichier est le niveau communal (et non pas la localité de ré-

sidence), les distances ont été calculées entre les localités principales des communes de résidence et de travail. Pour les personnes qui travaillent dans leur commune de résidence, des distances spécifiques aux déplacements domicile-travail des individus ont été calculées par le Département de l'Aménagement du territoire, basées sur la superficie et la forme des zones peuplées au sein de chaque commune.

⁹ Les calculs ont été générés à partir du calculateur d'itinéraire de TomTom via son interface web.

Tableau 10. Distances moyennes effectuées par les actifs occupés entre leur domicile et leur lieu de travail en 2023

Pays de résidence	Nombre total de travailleurs pris en compte	Distance moyenne par trajet domicile-travail en km
Allemagne	51 090	48,0
Belgique	51 080	53,9
France	114 347	44,7
Luxembourg	265 121	16,7
Ensemble des travailleurs	481 638	30,6

Les actifs occupés résidant au Luxembourg sont logiquement ceux qui ont les trajets les plus courts à réaliser pour se rendre à leur lieu de travail. Ils effectuent des trajets de 16,7 km en moyenne. À titre de comparaison, dans toute la France, la distance domicile-travail moyenne des salariés était de 14,2 km en 2019 (Source : Enquête Mobilité des personnes 2018-2019), ce qui est légèrement inférieur aux distances moyennes parcourues par les actifs occupés résidant du Luxembourg.

Pour les frontaliers, les résultats diffèrent fortement. Les travailleurs en provenance de la Lorraine parcourent en moyenne 44,7 km entre leur domicile et leur lieu de travail, contre 48,0 km pour les travailleurs résidant en Sarre ou en Rhénanie-Palatinat, et même 53,9 km pour ceux vivant en Wallonie. Ces distances kilométriques sont considérables et mettent en lumière l'importante extension spatiale du bassin d'emploi luxembourgeois sur les territoires frontaliers voisins et les efforts que les travailleurs frontaliers sont prêts à consentir pour venir travailler au Grand-Duché de Luxembourg.

Conclusion

La question de la mobilité des travailleurs et les problématiques qu'elle génère est l'une des grandes préoccupations des résidents du Luxembourg et encore plus des travailleurs frontaliers, qui sont ceux qui passent quotidiennement le plus de temps pour leurs déplacements domicile-travail. Les conséquences sont en effet aussi diverses qu'importantes en termes de congestion des axes routiers (et donc de temps perdu lors des déplacements), de pollution produite, de dépenses publiques élevées pour construire et entretenir les infrastructures, d'impact sur la santé ou encore de problèmes de sécurité routière.

Les enjeux et les défis autour de la mobilité n'ont rien de nouveau, et malgré les investissements conséquents consentis par les pouvoirs publics

pour favoriser un report modal en faveur des modalités douces et des transports publics (tels que la gratuité des transports publics sur le sol luxembourgeois ou encore l'extension du tramway), les réponses apportées atténuent les conséquences mais ne suffisent pas à résoudre les problèmes et les difficultés rencontrées par les travailleurs lors de leurs déplacements dans un contexte de croissance continue du nombre total de déplacements.

Faire un suivi régulier de l'évolution du trafic est nécessaire, mais il est encore plus important de diversifier les pistes et les actions permettant d'apporter des solutions aux problèmes récurrents de mobilité. Les pistes les plus couramment mises en œuvre sont d'ordre infrastructurel comme par exemple le développement du réseau de tramway,

notamment vers le sud du pays, la multiplication des pistes cyclables, ou encore l'accroissement du nombre de parkings relais.

Toutefois, pour aborder le problème à sa source, il importe de limiter le besoin même de se déplacer, surtout de manière individuelle et motorisée. Ainsi, le rapprochement des fonctions résidentielles et de travail constitue une mesure en faveur de la limitation des déplacements.

Au niveau national, la relocalisation d'emplois actuellement situés dans l'agglomération de Luxembourg-Ville vers les Centres de développement et d'attraction (CDA) d'importance nationale renforcerait ces derniers tout en décongestionnant la capitale. La mise en œuvre de la déconcentration concentrée ancrée dans le PDAT depuis 2003 déjà œuvre en faveur de ce développement. En ce qui concerne les emplois dont la relocalisation s'avère difficile dans l'immédiat voire impossible, les espaces de coworking peuvent constituer une solution (transitoire).

Dans le même ordre d'idées, des emplois occupés en grande partie par des travailleurs frontaliers pourraient être relocalisés dans les CDA situés aux frontières intérieures du Grand-Duché de Luxembourg, voire déconcentrés par le biais de centres de coworking situés dans ces localités comme cela a déjà été réalisé individuellement par certaines grandes entreprises implantées au Grand-Duché de Luxembourg. La piste du (télé)travail à domicile n'est pas à négliger non plus, du moins pour les emplois pour lesquels cette solution peut être appliquée.

D'autres pistes peuvent également contribuer à l'atténuation du trafic comme notamment une adaptation des horaires de travail permettant un étalement des flux de trafic et évitant ainsi la concentration aux heures de pointe, ou encore la mise en œuvre d'une politique de gestion du stationnement plus restrictive aux lieux de travail qui favoriserait le recours aux transports publics et à la mobilité douce

Au niveau régional, la planification territoriale devrait être adaptée à l'échelle des bassins de vie. Telle est la raison pour laquelle le PDAT a identifié, ensemble avec les communes, des espaces d'action nationaux mais également des zones fonctionnelles transfrontalières. Au sein de ceux-ci, des stratégies de planification devraient être définies et mises en œuvre, notamment en s'appuyant sur les CDA existants, car vus ensemble, ceux-ci forment un réseau de localités déjà bien dotées en services qu'il s'agit de renforcer.

Au niveau de ces lieux centraux, le renforcement de la mixité fonctionnelle et commerciale sur un même espace est l'un des grands principes structurants d'un aménagement urbain plus durable et résilient. En effet, il favoriserait la mise en œuvre de la ville des courtes distances, ou « ville du quart d'heure », c'est-à-dire l'établissement d'un environnement résidentiel permettant d'accéder rapidement, à pied ou à vélo, à toutes les fonctions essentielles (se loger, produire, apprendre, s'approvisionner, se soigner et s'épanouir).

Finalement, outre le fait que les résidents du Grand-Duché de Luxembourg sont en grande partie auto-responsables de la congestion de leurs routes, l'importance du travail frontalier impose le renforcement de la coopération transfrontalière. L'interdépendance économique, sociale et territoriale du Luxembourg et de ses régions frontalières rend nécessaire une politique d'aménagement du territoire élaborée conjointement avec les partenaires transfrontaliers pour l'aire fonctionnelle du Luxembourg. Des stratégies de planification territoriales communes doivent être développées pour cet espace qui englobe le pays et l'ensemble des communes à fort taux de frontaliers. Ce n'est que par ce biais que le Luxembourg et ses régions frontalières peuvent, dans l'intérêt de leurs citoyens, orienter leur développement territorial de manière durable et résiliente.



DES CARTES ET DES CHIFFRES
Nr. 3 | mai 2025

L'EMPLOI DES ACTIFS OCCUPÉS AU LUXEMBOURG

Lieux de travail, lieux de résidence et flux de déplacements